



PROGRAMME DE FORMATION SSIAP3 MODULE COMPLEMENTAIRE SERVICE DE SECURITE INCENDIE ET D'ASSISTANCE AUX PERSONNES – Niveau 3 - POUR PRV2

Réf. : SEC-SBPE131

Mise à jour : 29/02/2024

PF.V12 : 22/01/2024

• PUBLIC

Titulaires du PRV 2, du Brevet de Prévention, de l'AP2 (attestation de prévention de niveau 2) ou de l'attestation du ministre en charge de la sécurité civile.

Ces dispositions concernent les personnes titulaires du PRV 2 ou du Brevet de Prévention ou de l'attestation du ministre de l'intérieur, conformément aux paragraphes 1 et 2 de l'article 6 du présent l'arrêté.

• PREREQUIS

Respect des dispositions de l'article 6 §1 de l'arrêté du 02 mai 2005 dont par exemple :

- Soit AFPS ou PSC1 acquis depuis moins de 2 ans soit CFAPSE, PSE1 ou SST en cours de validité
- Aptitude médicale

• OBJECTIF PROFESSIONNEL

Obtenir la certification SSIAP3 par équivalence

• OBJECTIFS OPERATIONNELS

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Manager et gérer le service de sécurité
- Conseiller le chef d'établissement ou son représentant en matière de sécurité incendie
- Participer à la gestion des risques quotidiens et lors de la réalisation de travaux
- Participer aux commissions de sécurité et d'accessibilité
- Mettre en œuvre le suivi des obligations de contrôle et d'entretien des installations techniques de sécurité

• CONTENU DE FORMATION

SEQUENCE 1 : OUTILS D'ANALYSE (7 H 00)

Le CL.I.C.D.V.C.R.E.M.

La notice technique de sécurité :

- présentation générale du projet
- consistance des travaux
- incidence éventuelle sur le classement initial

La notice descriptive proprement dite comportant :

- nature des aménagements et matériaux utilisés
- renseignements concernant les dégagements
- renseignements relatifs aux nouveaux équipements (chauffage, cuisine, locaux à risques, etc.)
- renseignements relatifs aux installations de secours (SSI, désenfumage, compartimentage, moyens de secours ou d'extinction.)

La notice technique d'accessibilité

VOS CONTACTS ASFO Adour www.asfo-adour.org

ASFO Adour (Siège Social)
1052, Rue de la Ferme de Carboué
40000 MONT-DE-MARSAN
☎.05.58.75.72.80
asfo.mdm@asfo-adour.org

ASFO Adour
352, Rue Denis Papin - Village d'Entreprises
40990 SAINT-PAUL-LES-DAX
☎.05.58.91.19.00
asfo.dax@asfo-adour.org

ASFO Adour
116 Impasse de Guadelupéa
64480 USTARITZ
☎.05.59.46.14.41
asfo.bayonne@asfo-adour.org



PROGRAMME DE FORMATION SSIAP3 MODULE COMPLEMENTAIRE SERVICE DE SECURITE INCENDIE ET D'ASSISTANCE AUX PERSONNES – Niveau 3 - POUR PRV2

Réf. : SEC-SBPE131

Mise à jour : 29/02/2024

PF.V12 : 22/01/2024

SEQUENCE 2 : REALISATION DES TRAVAUX DE SECURITE (11 H 00)

Organisation de réunions préliminaires

Rédaction d'un plan directeur (contraintes - délais...)

Participer aux réunions de chantier (suivi des prescriptions - respect planning)

Procès-verbal de réception des travaux et livraison des locaux

Prévoir la réception par la commission de sécurité compétente

SEQUENCE 3 : DOCUMENTS ADMINISTRATIFS (7 H 00)

Les obligations en matière d'affichage

Élaboration des cahiers de consignes

Le permis de feu (GN 13)

Suivi et planification des contrôles réglementaires

Gestion et conservation de l'ensemble des documents propres à sa mission (Registre de sécurité, plan de prévention, évaluation des risques, DTA, etc.)

Analyse critique de documents existants

Élaboration de consignes

Rédaction d'un plan de prévention

SEQUENCE 4 : NOTIONS DE DROIT DU TRAVAIL (4 H 00)

Les différents contrats de travail

L'accident du travail

L'accident du trajet

Les maladies professionnelles

La déclaration d'accident du travail 60 -3682

L'attestation de salaire 60 - 3951

La feuille d'accident du travail 11383 -01

L'analyse de l'accident : "élaborer un arbre des causes"

Le CHSCT

Les institutions représentatives du personnel :

- les délégués du personnel
- les délégués syndicaux

La procédure de licenciement :

- l'entretien préalable
- le préavis
- les négociations

VOS CONTACTS ASFO Adour www.asfo-adour.org

ASFO Adour (Siège Social)
1052, Rue de la Ferme de Carboué
40000 MONT-DE-MARSAN
☎.05.58.75.72.80
asfo.mdm@asfo-adour.org

ASFO Adour
352, Rue Denis Papin - Village d'Entreprises
40990 SAINT-PAUL-LES-DAX
☎.05.58.91.19.00
asfo.dax@asfo-adour.org

ASFO Adour
116 Impasse de Guadelupéa
64480 USTARITZ
☎.05.59.46.14.41
asfo.bayonne@asfo-adour.org



PROGRAMME DE FORMATION SSIAP3 MODULE COMPLEMENTAIRE SERVICE DE SECURITE INCENDIE ET D'ASSISTANCE AUX PERSONNES – Niveau 3 - POUR PRV2

Réf. : SEC-SBPE131

Mise à jour : 29/02/2024

PF.V12 : 22/01/2024

Le conseil des prud'hommes:

- sa composition ;
- ses missions

Les conventions collectives de branche

SEQUENCE 5 : NOTIONS DE DROIT CIVIL ET PENAL (4 H 00)

La délégation de pouvoir et la délégation de signature

La responsabilité civile et la responsabilité pénale

Le délit de mise en danger d'autrui

SEQUENCE 6 : SUIVI BUDGETAIRE DU SERVICE (3 H 00)

Budget prévisionnel

Budget d'exécution

Plan du budget

Suivi des dépenses

Elaboration d'un budget de fonctionnement chiffré

SEQUENCE 7 : FONCTION ACHAT (3 H 00)

Forme et documents :

- Marché par appel d'offre ouvert, restreint, négocié
- Rédaction des cahiers de clauses techniques et administratives générales et particulières
- Règlement particulier d'appel d'offre, acte d'engagement
- Les tableaux d'analyse et de comparaison des offres

Elaboration d'un cahier de clauses techniques particulières

SEQUENCE 8 : FONCTION MAINTENANCE (2 H 00)

Contextes des obligations réglementaires

Aspects juridiques :

- Les contrats avec obligation de moyens
- Les contrats avec obligation de résultat

Différents types de contrats :

- Le contrat de types "prédictifs"
- Le contrat de types "préventifs"
- Le contrat de types "correctifs" ou "curatifs"

Normalisation

VOS CONTACTS ASFO Adour www.asfo-adour.org

ASFO Adour (Siège Social)
1052, Rue de la Ferme de Carboué
40000 MONT-DE-MARSAN
☎.05.58.75.72.80
asfo.mdm@asfo-adour.org

ASFO Adour
352, Rue Denis Papin - Village d'Entreprises
40990 SAINT-PAUL-LES-DAX
☎.05.58.91.19.00
asfo.dax@asfo-adour.org

ASFO Adour
116 Impasse de Guadelupéa
64480 USTARITZ
☎.05.59.46.14.41
asfo.bayonne@asfo-adour.org



PROGRAMME DE FORMATION SSIAP3 MODULE COMPLEMENTAIRE SERVICE DE SECURITE INCENDIE ET D'ASSISTANCE AUX PERSONNES – Niveau 3 - POUR PRV2

Réf. : SEC-SBPE131

Mise à jour : 29/02/2024

PF.V12 : 22/01/2024

METHODES ET OUTILS PEDAGOGIQUES

- Formation en présentiel et sur installations/équipements conformes aux dispositions de l'arrêté du 2 mai 2005 modifié
- Modalités pédagogiques, moyens, outils utilisés pour favoriser l'engagement des bénéficiaires : évaluation des acquis à l'entrée en formation, définition des points clés et des objectifs, alternance d'apports théoriques et de mises en situation, exercice d'extinction sur feu réel, visites applicatives (réelle ou virtuelle).

MODALITES D'EVALUATION

- Questionnaire individuel de satisfaction et d'auto-positionnement sur l'atteinte des objectifs en fin de formation
- Moyens mobilisés pour mesurer les acquis du bénéficiaire en cours et/ou en fin de la formation : mises en situation, contrôle de connaissances par QCM informatisé
- Formation certifiante :
 - Certification par équivalence délivrée sur la base de l'assiduité (attester de 34 heures de formation)
 - Possibilité de valider un ou plusieurs blocs de compétences : NON

FORMATEUR

Formateur spécialiste du domaine

SANCTION DE LA FORMATION

Attestation de formation

Certificat de qualification SSIAP3 par équivalence, délivré par le Service Départemental d'Incendie et de Secours.

Code : [RS5643](#)

Certificateur : MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DES OUTRE-MER

Date de décision : 10-12-2021 - Date d'échéance de l'enregistrement : 31-12-2026

DUREE

34 heures hors temps de déplacement

DATES, LIEU, TARIFS, MODALITES ET DELAIS D'ACCES

Contactez votre Centre ASFO Adour pour valider votre inscription après analyse de votre besoin et, le cas échéant, vérification des prérequis (notamment en matière de secourisme et de modèle de certificat médical pour l'aptitude physique)

Délais d'accès à la formation : Les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures ouvrées avant le début de la formation. Dans le cas d'une formation financée par le CPF, ce délai est porté à 11 jours ouvrés.

Formation Clé en main sur site ASFO Adour

Où ?	Quand en 2021 ?
Mont de Marsan	Nous Consulter
Saint Paul les Dax	Nous consulter
Ustaritz	Nous consulter
TARIF	1200 HT (1440 € TTC) / personne

Retrouvez notre offre de formation actualisée en continu (dates, programme...) sur www.asfo-adour.org

Formation dans vos locaux et/ou sur mesure : Nous consulter

VOS CONTACTS ASFO Adour www.asfo-adour.org

ASFO Adour (Siège Social)
1052, Rue de la Ferme de Carboué
40000 MONT-DE-MARSAN
☎.05.58.75.72.80
asfo.mdm@asfo-adour.org

ASFO Adour
352, Rue Denis Papin - Village d'Entreprises
40990 SAINT-PAUL-LES-DAX
☎.05.58.91.19.00
asfo.dax@asfo-adour.org

ASFO Adour
116 Impasse de Guadelupéa
64480 USTARITZ
☎.05.59.46.14.41
asfo.bayonne@asfo-adour.org



PROGRAMME DE FORMATION SSIAP3 MODULE COMPLEMENTAIRE SERVICE DE SECURITE INCENDIE ET D'ASSISTANCE AUX PERSONNES – Niveau 3 - POUR PRV2

Réf. : SEC-SBPE131

Mise à jour : 29/02/2024

PF.V12 : 22/01/2024

- **MODALITES D'ACCES AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP**

L'ASFO Adour peut proposer des aménagements (technique, organisationnel et/ou pédagogique) pour répondre aux besoins particuliers de personnes en situation de handicap.

Un référent Handicap est à votre disposition.

Le registre d'accessibilité aux Personnes en Situation de Handicap est téléchargeable sur notre site Internet grâce au lien suivant : <https://www.asfo-adour.org/nos-documents>

- **INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**

- **Chiffres clés Qualité**

. Nombre de stagiaires et moyenne de satisfaction sur <https://www.asfo-adour.org/certifications-et-qualite>

- **Formation certifiante**

. Taux d'obtention de la certification : sur <https://www.asfo-adour.org/certifications-et-qualite>

. Equivalences, passerelles, suite de parcours et débouchés : www.certificationprofessionnelle.fr

/ Recherche libre par certification

- **Possibilités de financement**

Informations générales et contacts dédiés selon votre statut en contactant votre Centre ASFO Adour et sur <https://www.asfo-adour.org/information-formation>

- **Règlement intérieur** téléchargeable sur <https://www.asfo-adour.org/nos-documents>

L'entrée en formation vaut acceptation de celui-ci par le stagiaire.

- **Coordonnées et plan d'accès des Centres ASFO Adour** disponibles sur <https://www.asfo-adour.org/nous-contacter>

- **Déclaration d'Activité ASFO Adour** enregistrée sous le numéro 72 40 00003 40.

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

VOS CONTACTS ASFO Adour www.asfo-adour.org

ASFO Adour (Siège Social)
1052, Rue de la Ferme de Carboué
40000 MONT-DE-MARSAN
☎.05.58.75.72.80
asfo.mdm@asfo-adour.org

ASFO Adour
352, Rue Denis Papin - Village d'Entreprises
40990 SAINT-PAUL-LES-DAX
☎.05.58.91.19.00
asfo.dax@asfo-adour.org

ASFO Adour
116 Impasse de Guadelupéa
64480 USTARITZ
☎.05.59.46.14.41
asfo.bayonne@asfo-adour.org